

Thème : Panorama de l'actualité du droit de la famille

Date: Mercredi 11 décembre 2024 de 14h00 à 17h00

Lieu: Visioconférence

Pré-requis : être avocat / **Niveau :** 2 **Objectifs :**

- Intégrer les tendances fortes du droit de la famille : miroir des évolutions sociétales, essor des droits fondamentaux, internationalisation et européanisation, contractualisation, déjudiciarisation et privatisation
- Connaître le contenu, comprendre les enjeux des dispositions de droit substantiel et de procédure issues des réformes récentes (divorce, filiation, adoption) ; identifier les points de vigilance, en maîtriser la mise en œuvre concrète ; adapter la stratégie procédurale aux nouvelles problématiques
- Analyser et utiliser à bon escient la jurisprudence récente, interne et européenne, en droit de la familles

Méthodes mobilisées :

Programme :

- Aperçu du droit international de la famille
- Rôle, développement et utilisation des modes alternatifs de règlement des différends en droit de la famille
- Le couple marié (conditions et effets du mariage)
- Le couple non marié (concubinage, Pacs)
- Le divorce (conditions, effets)
- L'enfant : établissement du lien de filiation, contestation de la filiation, effets de la filiation

➤ **Moyens pédagogiques :** Mise à disposition d'un dossier très complet mentionnant les textes et les références des décisions de justice étudiés pendant la formation

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant

Intervenante:

Madame Catherine MARIE, Professeur émérite de droit privé de La Rochelle Université, doyen honoraire, Assesseur près le Tribunal pour enfants de La Rochelle

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2023 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ÉCOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.